Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 056-215601303-20260428-D20260428_17-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Merlevenez

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Nombre de vote
23	22	23

Vote
Approbation à l'unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 28 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Merlevenez s'est réuni en session ordinaire, en Mairie salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Frank NICOLAS, Maire.
Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 14/04/2026.
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/04/2026.

Présents : M. NICOLAS Frank, Mme PHILIPPE Christelle, M. Didier LE BLIMEAU, Mme ROLLAND Anne-Sophie, M. JUSTOM Philippe, Mme CHAPPEY Angélique, M. TIBULLE Lionel, Mme CADIO Evelyne, M. RIBLER Pascal, M. LE NEZET Didier, Mme ETTEL Gwenaelle, M. LE CORRE Renaud, M. GOUADEC Patrice, Mme JUBIN Stefanie, Mme MILLION Line, Mme LETULLE Elodie, Mme AMIOT Clémence, M. BIGOT Pierre, M. CONGUISTI Yvan, Mme LEROC Céline, M. LE CALVE Ludovic, Mme HASCOET Solène.

Absents excusés : M. LE MOUELLIC Mickaël a donné pouvoir à M. NICOLAS Frank.

A été nommé secrétaire : Mme LETULLE Elodie.

D20260428_17 - Désignation d'un élu référent pour la lutte contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales

Rapporteur : Frank NICOLAS

Par sa délibération n°D20251124_07 en date du 24 novembre 2025, la commune de Merlevenez a approuvé la signature de la convention pour la lutte contre les violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles.

En effet, afin de lutter contre ce fléau dans le département, les services de l'Etat ont établi un schéma départemental de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes signé par une trentaine de partenaires le 20 mai 2021.

Dans ce cadre, et à l'issue du Grenelle de lutte contre les violences conjugales, de nombreux dispositifs ont vu le jour afin d'améliorer la prise en charge des victimes de violences. Le nouveau dispositif expérimenté sur le territoire de l'agglomération lorientaise, comprenant notamment un lieu d'accueil baptisé l'Ecoutille qui a ouvert le 4 octobre 2021, fait partie intégrante des réponses apportées sur le territoire morbihannais.

S'organisant autour d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation, le dispositif local de lutte contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes vise d'une part à renforcer la réponse et l'accueil de proximité des victimes, d'autre part à recenser les services déjà existants dans les domaines du droit, du logement, de la citoyenneté, de l'insertion, de la santé et de la solidarité, afin de mutualiser l'offre territoriale et lui donner davantage de lisibilité, et enfin à coordonner les services existants pour assurer un continuum de prise en charge des victimes.

A cette fin, une convention pour 3 ans à compter du 1er janvier 2026 a été établie pour fixer notamment la participation financière des collectivités signataires. Pour Merlevenez, ce montant de participation est de 1 344 € pour chaque année de la durée de cette convention.

Dans le cadre de l'Ecoutille, le dispositif de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales, un réseau de référents est déployé sur le territoire de Lorient Agglomération et de BBOC. Celui-ci repose sur la constitution d'un binôme, composé d'un élu et d'une personne issue de la société civile, dans chacune des 30 communes partenaires.

Les référents ont pour mission de promouvoir une culture de l'égalité et de la prévention des violences à l'échelle communale. Ils et elles constituent également un point d'entrée de proximité, identifiable par les habitants, permettant d'assurer une première écoute et d'orienter les personnes concernées vers les interlocuteurs adaptés. Il ne s'agit pas d'un accompagnement au long cours, mais bien d'un rôle de relais et d'orientation.

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 056-215601303-20260428-D20260428_17-DE

